


| | | |
|--------------|-----------------|----|
| 7.00 crédits | 15.0 h + 60.0 h | Q1 |
|--------------|-----------------|----|

| | |
|---|--|
| Enseignants | Lepage Thierry ;Vrancx Marlène (coordinateur(trice)) ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Préalables | Pour les étudiants allophones, attester d'un niveau B2 en français et d'un niveau B2 en néerlandais. |
| Thèmes abordés | Traduction de textes économiques, juridiques et techniques et/ou scientifiques |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p><u>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</u></p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en traduction, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <p>1.1, 1.3, 1.4, 1.5 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.7</p> <p><u>Les Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement</u></p> <p>1 À la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> · procéder avec esprit critique et rigueur à une recherche documentaire et terminologique adaptée au texte abordé ; · structurer et exploiter les résultats de la recherche documentaire et terminologique ; · transposer par écrit en français un texte spécialisé rédigé en néerlandais en respectant le sens, le registre, la terminologie propre au domaine traité. |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>Au cours du quadrimestre : évaluation formative du travail de l'étudiant.</p> <p>Sessions de janvier et d'août/septembre : examen écrit (évaluation certificative).</p> <p>Pour l'évaluation certificative, l'étudiant.e présentera un examen écrit par volet (économique, juridique, scientifique et/ou technique) en rapport avec la ou les thématique(s) abordée(s) durant le quadrimestre.</p> <p>La note finale sera constituée de trois parties intégrées et d'égale importance. La réussite d'au moins deux de ces trois parties est indispensable pour démontrer les compétences et connaissances définies dans les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement. Une note d'échec pour deux parties entraîne une note d'échec pour la totalité de l'UE. Si la note finale est inférieure à 10/20, seule(s) la ou les partie(s) en échec durant la session de janvier sera ou seront représentée(s) lors de la session d'août/septembre. En cas d'absence injustifiée à l'une des parties, les trois parties de l'UE doivent être représentées durant la session d'août/septembre. Si l'UE n'est pas validée au terme d'une année, les trois parties devront être présentées l'année suivante.</p> <p>Volet Scientifique : Le recours à la TA ainsi que le recours à l'IA sont interdits.</p> <p>Volet Juridique : Toutes les ressources sont autorisées (TA et IA incluses).</p> <p>Volet Economique : Le recours à la traduction automatique (TA) et/ou à l'intelligence artificielle (IA) est possible à condition que l'enseignante l'autorise explicitement dans ses consignes . À la demande de l'enseignante, l'étudiant.e peut être invité.e à signaler l'usage de la TA et/ou de l'IA et à préciser les outils utilisés ainsi que les parties du texte concernées par l'utilisation de ces outils.</p> |

| | |
|-------------------------------------|--|
| <p>Méthodes d'enseignement</p> | <p>Atelier scientifique et technique Enseignement par la pratique et par l'exemple. Apprentissage de la gestion et de la traduction de textes offrant des contenus scientifiques, niveaux de difficulté, tailles et qualités linguistiques et rédactionnelles variables. Cours magistraux et séances d'exercices (théorie, description de mission, questions, corrections, recherche terminologique/phraséologique, exercices pratiques, finalisation de projet).</p> <p>Atelier juridique Enseignement par la pratique, l'exemple et le partage. Apprentissage de la gestion en traduction de textes offrant des contenus juridiques. Présentation du sujet, travail de recherche terminologique/documentaire, traduction seul ou en groupe, confrontation des réponses apportées aux difficultés rencontrées, explications et commentaires en fonction de la demande étudiante, tentative d'élaborer une méthodologie plus généralement applicable professionnellement selon le(s) type(s) de problèmes résolus, relecture finale et révision, feed-back qualitatif de l'enseignant qui commentera la traduction.</p> <p>Cours magistraux et séances d'exercices.</p> <p>Atelier économique Apprentissage de la gestion et de la traduction de textes relevant du domaine économique, niveaux de difficulté, tailles et qualités linguistiques et rédactionnelles variables. Feed-back qualitatif par l'enseignant qui commentera la traduction corrigée. Cours magistraux et séances d'exercices.</p> |
| <p>Contenu</p> | <p>Traduction de textes relevant des domaines juridique, économique et scientifique et technique.</p> <p>Atelier scientifique et technique Traduction de textes scientifiques en situation professionnelle, présentation du sujet, explications et commentaires techniques, recherches documentaires et terminologiques. Production d'une traduction présentant un contenu utile pour un professionnel spécialisé.</p> <p>Atelier juridique Tâche : traduction de textes juridiques correspondant à différentes branches du droit belge tel que présenté par des professeurs, journalistes, vulgarisateurs, à un public de (jeunes) adultes juristes ou non (p.ex. cours de droit destiné aux futurs ingénieurs de gestion, article de presse détaillant concrètement une réforme fiscale, etc.). Traduction de documents judiciaires (procès-verbaux, jugements).</p> <p>Finalité : production d'une traduction fiable permettant au lecteur (non) juriste d'utiliser le produit comme information sûre et compréhensible sur laquelle fonder son action (professionnelle ou privée) consécutive.</p> <p>Atelier économique Traduction relevant du domaine économique, niveaux de difficulté, tailles et qualités linguistiques et rédactionnelles variables.</p> |
| <p>Ressources en ligne</p> | <p>Ressources déposées sur Moodle.</p> <p>Atelier juridique : les sites officiels belges : SPF, pouvoirs publics de tous niveaux, les cours et tribunaux, les facultés de droit, tant en néerlandais qu'en français</p> |
| <p>Bibliographie</p> | <p>Atelier scientifique et technique : Bibliographie donnée au cours en fonction des domaines abordés.</p> <p>Atelier juridique : Bibliographie donnée au cours selon l'actualité des branches du droit abordées.</p> <p>Atelier économique : Sirjacobs, G. (coordinateur) (2015) : Néerlandais des affaires, Vol 1 Vocabulaire thématique, De Boeck, Louvain-la-Neuve. Sirjacobs, G. (coordinateur) (2015) : Néerlandais des affaires, Vol 2 Phrases types, exercices et presse business, De Boeck, Louvain-la-Neuve.</p> |
| <p>Autres infos</p> | <p>/</p> |
| <p>Faculté ou entité en charge:</p> | <p>LSTI</p> |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en traduction | TRAD2M | 7 | |  |